



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E29820

VALABLE JUSQU'AU 23/11/2025

ÉDITÉ LE

17/07/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/08/1996

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 15/06/2022  
300 000

Raison sociale : SARL JEAN MICHEL MILLET

26 RUE DES MINIMES  
37120 CHAMPIGNY-SUR-VEUDE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOURS B408714616 1996B00633

Siret : 408 714 616 00021

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 6106629

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM 144681333

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM 144681333

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/04/2024

Téléphone : 02 47 95 76 57

Fax :

Portable :

Site Internet : <https://charpente-millet.fr/>

E-mail : [compta2@charpente-millet.fr](mailto:compta2@charpente-millet.fr)

Responsabilité légale :

MILLET JEAN-MICHEL CO-GÉRANT / MILLET NICOLE CO-GÉRANT / MILLET  
PIERRE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 37

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	12/06/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	12/06/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	12/06/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	09/07/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/07/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	21/01/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	04/11/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.